

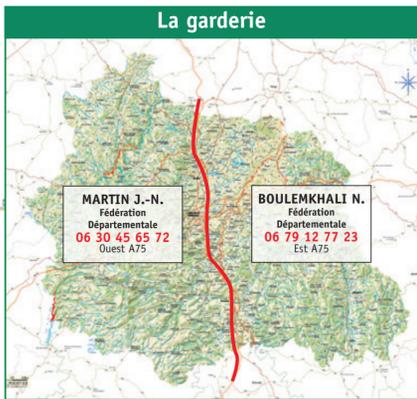
# CARTE DE PÊCHE

63



Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique du Puy-de-Dôme  
14 allée des eaux et forêts  
Site de Marmilhat Sud - 63370 Lempdes  
Tél. +33 (0)4 73 92 56 29  
Fax : +33 (0)4 73 90 47 08  
E-mail : accueil@peche63.com

EN CAS DE POLLUTION PRÉVENIR LA GENDARMERIE OU LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'AFB



## Les points info pêche

Ils vous renseigneront sur l'activité pêche du secteur

Office de Tourisme « Terre Dôme Sancy »  
ORCIVAL  
63210 ORCIVAL  
Tél. +33 (0)4 73 65 89 77

Cap Sancy (Magasin de pêche)  
PICHERANDE  
Place de l'église - 63113 PICHERANDE  
Tél. +33 (0)4 73 22 31 18

Mond'Arverne Tourisme  
Bureau d'AYDAT  
Sauteyras - 63970 AYDAT  
Tél. +33 (0)4 73 79 37 69

Office de Tourisme des Combrailles  
Bureaux de CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS, PONTGIBAUD, LES ANCIZES-COMPS, SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE  
Tél. +33 (0)4 73 85 80 94

APN

Des APN (Atelier Pêche Nature) pour les jeunes à partir de 8 ans : cours d'initiation aux différentes techniques de pêche, lors de sessions de 18 séances, en rivières, lacs et plans d'eau. (détail p. 29 de la brochure)

## LISTE DES LACS ET PLANS D'EAU "Eaux closes"

Lacs et plans d'eau "Eaux closes"

- Lac de BOURDOUZE
- Etang de BRUGEAILES
- Etang de CARTIER
- Etang du CHAMBON (Carpodrome)
- Etang du CHEIX
- Etangs de LASCHAMP
- Etang de CHOVEL
- Etang du COLOMBIER
- Plan d'eau des COULEYRAS
- Etang de CROPTES
- Plan d'eau de CUNLIAT
- Etang de FAYAT
- Etang de LA DORE
- Etangs de LA COLOMBIERE
- Etang LA CROIX PERCEE
- Etang de LA FONTAINE QUI PLEUT
- Etang de LACHENAL
- Etang LES GRANDS GRAVIERS
- Etang LES MARTAILLES
- Etang des MAVERES (Sapin et Ouet)
- Plan d'eau de MAYERES
- Plan d'eau du MAS
- Retenue d'ANSCHALD
- Etang des PLANCHETTES
- Etang des PRAIRES
- Etang des PRAIRES (Sauxillanges)
- Trou du GOLF

## Eaux closes accès particulier

- Lac PAVIN
- Lac de SERVIERES
- Etang de LAUSPEIX
- ECOPOLE VAL DALLIER

## Eaux libres

- ▲ Première catégorie
- ▲ Deuxième catégorie
- ▲ FADES-BESSERVE
- ▲ QUEUILLE
- ▲ SAUVIAT
- ▲ BORT-LES-ORGUES
- ▲ CHAMBON
- ▲ VERNET-LA-VARENNE
- ▲ GABACUT
- ▲ SEP
- ▲ AUBUSSON
- ▲ BEAL DES ROZIERES
- ▲ LES PRADEAUX
- ▲ LES HERMINES
- ▲ LES PRADES
- ▲ LA TOUR D'AUVERGNE
- ▲ LE QUARTIER

## Eau libre accès particulier

- Plan d'eau de la VALLÉE DU BÉDAT

Suite à l'arrêté préfectoral du 23 Mai 2008 : « La pêche de poisson en vue de la consommation humaine et animale est interdite dans le secteur géographique délimité comme suit : La rivière DORE de la confluence avec le ruisseau de Batifol jusqu'à la confluence avec le Miodet et le barrage de Sauviat. Tout poisson pêché doit être rejeté sans délai. »

Suite à l'arrêté préfectoral du 10 mars 2010 : « Est interdite, la consommation des produits de la pêche sur la rivière Miodet, de la source jusqu'au barrage de Sauviat inclus. »



## LEGENDE

- 2<sup>e</sup> catégorie domaine public
- 2<sup>e</sup> catégorie domaine privé
- 1<sup>re</sup> catégorie domaine privé
- 1<sup>re</sup> catégorie domaine privé
- Zone hors réciprocité
- APN Atelier Pêche Nature
- ♿ Poste pour pêcheurs handicapés
- ♿ Parcours labellisé Passion
- ♿ Parcours labellisé Famille
- ♿ Parcours labellisé Découverte
- Parcours carpe de nuit
- Parcours No-kill
- Réserve de pêche (liste voir verso)
- Point info pêche
- Float tube autorisé

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau

Du 15 février au 15 août 2021, répondez à la consultation du comité de bassin et de l'État, et participez ainsi à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations du bassin Loire-Bretagne.

Répondez au questionnaire en ligne sur le site [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr)

0 5 10 15km  
Cartographie réalisée par ACTUAL - Tél. 03 25 71 20 20  
[www.actual.fr](http://www.actual.fr) - <http://www.actual.fr>  
reproduction interdite - N° autorisation 127-63/JMP/12-04

Avec la participation financière de :  
**La Région Auvergne-Rhône-Alpes**